

# « Je n'ai pas honte de le dire, les quatre éoliennes, ça nous rapporte 26 000€ par an »

Trois premières machines avaient été inaugurées à Dohem en 2019, en même temps qu'une autre à Saint-Martin-d'Hardinghem. Deux autres l'ont été le jeudi 16 juin en complément du parc de la Vallée de l'Aa 2. Une bonne chose selon la maire de cette commune de l'Audomarois, Patricia Poulain, pour qui les éoliennes offrent une rentrée d'argent non négligeable.



Président d'ERG France, Matteo Carando, et Patricia Poulain, maire de Dohem.

C'était en septembre 2019. La maire, Patricia Poulain, saluait déjà [l'inauguration de trois éoliennes sur sa commune](#) et le lieu-dit des Terres à charbon, par la société ERG. Elle relevait alors les avantages à en tirer, au-delà de la production d'énergie renouvelable : « *C'est une ressource avérée qui m'a permis de baisser les impôts. Ainsi je la redistribue aux habitants* » commentait-elle à l'époque.



Patricia Poulain, maire, voit les éoliennes d'un bon œil.

## « Ça m'a permis de baisser les impôts »

Près de trois ans plus tard, le discours ne varie pas. Si une troisième machine a été refusée dans le cadre de l'enquête publique, deux autres du même type complètent le parc, dans le prolongement du hameau de Maisnil. Et sont une quinzaine de mètres moins hautes que leurs voisins : « *On en a fait la demande avec le conseil municipal, pour des raisons paysagères, a expliqué Patricia Poulain, avant de remercier la société publiquement. On a été écouté.* » Soit 125 mètres en bout de pale pour les deux dernières, contre 140 mètres pour les quatre précédentes (les trois de Dohem et celle de Saint-Martin-d'Hardinghem). Des machines de 3,6 mégawatts chacune, capables de fournir l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité d'environ 3 000 foyers, selon ERG, l'énergéticien qui a repris l'ensemble du parc développé par Global Wind Power.



L'une des deux éoliennes du parc de la Vallée de l'Aa Est II.

Dohem compte aujourd'hui six machines : une mise en service dès 2013 sur le parc de la vallée de l'Aa, trois en 2019 (vallée de l'Aa 2) et enfin les deux inaugurées jeudi 15 juin (vallée de l'Aa 2 Est), mais qui tournent depuis décembre dernier. Pas de quoi émouvoir les représentants de la société de chasse de Maisnil-Dohem présents à l'inauguration : « *On voit peut-être un peu moins de bécasses. Mais il n'y a pas moins de gibier qu'avant.* »

Pour Patricia Poulain, « *il y a toujours des oiseaux migrateurs, et on continue de vivre normalement.* » Avant d'avancer en chiffres ce dont la collectivité peut profiter à travers ces implantations : « *Je n'ai pas honte de le dire, c'est 26 000 € par an pour les quatre premières machines installées,* » a souligné la maire dans son discours. Qui n'en restera pas là, puisque les deux nouvelles machines vont lui permettre non plus de profiter d'annuités comme les autres, mais d'une belle enveloppe unique à court terme qui abondera le financement du chantier de [rénovation de la salle des fêtes et du presbytère, dont une partie du toit assurera l'auto-consommation électrique de l'ensemble.](#)



Au pied d'une éolienne, le centre nerveux.

Enfin, [Volterres, fournisseur d'électricité](#) « *tourné vers la traçabilité de l'offre énergétique* », s'est associée à ERG pour proposer via ce parc éolien une « *fourniture en électricité verte et circuit court* ». L'offre couvre 100 % des besoins électriques pour les foyers environnants (éligibles sur la CCPL, la CAPSO et la communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois) et propose des réductions pour les 200 premiers souscrits. Pour une ristourne évaluée par le fournisseur à 10 % de la facture. « *Notre but est d'offrir transparence et confiance aux utilisateurs qui peuvent compter sur l'électricité produite ici* », indique Xavier Bottou, responsable marketing.